



DOSSIER DE PRESSE

IFI et philanthropie Comment mettre la fiscalité au service de sa générosité?

Avril 2018



Contact presse :

Agence Ozinfos

Marie-Céline Terré/Candice Piékacz - 01 42 85 47 32 / 06 27 26 49 65 – apprentisdauteuil@ozinfos.com

Apprentis d'Auteuil

Florence Martin-Paulmier : 01 44 14 76 61 / 06 98 47 19 14 – florence.martin-paulmier@apprentis-auteuil.org

Sophie Odeh – 01 44 14 60 95 / 07 62 19 67 07 - sophie.odeh@apprentis-auteuil.org

1/ DE L'ISF A L'IFI : QUEL IMPACT POUR LA GENEROSITE ?

➤ L'Impôt sur la Fortune Immobilière : qu'est-ce qui change ?

- ➔ Le remplacement de l'ISF par l'IFI a consisté à retirer les placements financiers, l'épargne et les autres valeurs mobilières du patrimoine taxable de l'ISF pour ne conserver que les biens et droits immobiliers. **49% de l'assiette de l'ISF a été supprimée** - même si la loi est venue restreindre la liste des dettes déductibles.
- ➔ **Tous les actifs immobiliers de l'assujetti à l'IFI entrent dans son patrimoine taxable.** Cela concerne également les titres de sociétés détenant des biens immobiliers - dont les parts de SCI (Société Civile Immobilière), SCPI (Société Civile de Placement Immobilier) ou OPCI (Organisme de Placement Collectif en Immobilier). Pour les contrats d'assurance-vie en unités de compte, il convient de déclarer la valeur de rachat représentative des biens immobiliers. Cependant, comme sous le régime de l'ISF, **l'abattement de 30% sur la résidence principale est conservé, et les biens immobiliers servant à l'exercice d'une activité professionnelle restent exonérés.**
- ➔ **Le seuil de déclenchement, fixé à 1,3 million d'euros, n'a pas été modifié.** Sont redevables de l'IFI les personnes physiques qui résident en France et qui, au 1er janvier 2018, possèdent au niveau du foyer fiscal un patrimoine immobilier d'une valeur nette taxable supérieure à 1,3 million d'euros ainsi que celles qui, bien que ne résidant pas en France, détiennent un patrimoine immobilier situé en France d'une valeur nette taxable supérieure à 1,3 million d'euros.

➤ Les modalités de déclaration de l'IFI : quelles différences ?

- ➔ Les modalités déclaratives de l'IFI ne sont plus les mêmes que pour l'ISF. Le formulaire 2725, qui ne s'appliquait déjà plus qu'aux foyers déclarant plus de 2,57 millions d'euros, est supprimé. Ainsi, c'est **dans leur déclaration annuelle de revenus** que les contribuables devront déclarer la valeur brute et nette de leur patrimoine immobilier taxable au 1er janvier 2018.
- ➔ Il faut donc penser à effectuer son don avant la date limite de déclaration de revenus (entre mi-mai et début juin 2018, en fonction du département de résidence et du mode de déclaration).
- ➔ Les dates de déclaration et de paiement 2018 **ne sont pas encore connues.**

➤ Don IFI : le dispositif de réduction d'impôt reconduit

- ➔ Comme dans le cadre de l'ISF, les contribuables pourront toujours **déduire du montant de leur IFI 75% des dons** – dans la limite de **50 000€ par an** - réalisés au profit d'un organisme éligible : Fondations reconnues d'utilité publique, fondations abritées, établissements de recherche ou d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique publics ou privés, d'intérêt général, à but non lucratif...).
- ➔ C'est désormais pour les contribuables la seule manière de diminuer leur impôt, **la réduction liée à la souscription au capital de PME (FIP et FCPI) ayant été supprimée**.
Le dispositif de réductions pour investissement direct ou indirect dans les PME ou dans les ESUS est maintenu exceptionnellement pour les versements réalisés entre la date limite de dépôt de la déclaration d'ISF 2017 et le 31 décembre 2017. Ces versements ouvrent droit à une réduction de 50 % des versements, limitée à 45 000 €.

Les avantages fiscaux

Montant de l'IFI initial	Don à Apprentis d'Auteuil	Réduction de l'IFI	IFI restant à payer	Don après réduction
750 €	1 000 €	750 €	0 €	250 €
1 875 €	2 500 €	1 875 €	0 €	625 €
3 750 €	5 000 €	3 750 €	0 €	1 250 €

A savoir

- Les dons ne sont pas considérés comme des niches fiscales et sont donc exclus du plafonnement global à 10000€ par an.
- Un même don ne peut bénéficier à la fois de la réduction IR et de la réduction IFI. Cependant, on peut fractionner son don : une partie déduite de l'IR, l'autre partie de l'IFI.
- Les personnes bénéficiant du plafonnement de l'imposition à 75% des revenus ne peuvent obtenir aucune réduction d'impôt grâce aux dons (que ce soit IFI ou IR).
- Il est possible d'effectuer un don dans le cadre de l'IFI jusqu'à la déclaration.

Apprentis d'Auteuil propose sur son site Internet une calculatrice permettant de connaître le montant de sa réduction d'impôt après un don : ifi.apprentis-auteuil.org (en ligne le 9 avril).

➤ **Financement d'organisations caritatives : quelles conséquences ?**

- ➔ Le secteur des fondations se montre inquiet, craignant une baisse du nombre de donateurs et du montant des dons avec le passage à l'IFI.
 - Le nombre de foyers assujettis devrait chuter de 350 000 à 150 000. Selon le baromètre ISF/IFI 2018 publiés par Apprentis d'Auteuil et Ipsos, seuls 21% des personnes « exonérées » déclarent qu'ils consacreront leurs économies d'impôt à des dons.
 - Les assujettis à l'IFI se disent mal informés des nouvelles modalités fiscales. D'après le même baromètre, seules 49% d'entre eux savent qu'ils pourront toujours bénéficier de réductions grâce à leurs dons.
 - Le profil même des donateurs pourrait également changer, car le patrimoine des « IFIables » est par essence peu liquide.
-
- ➔ Apprentis d'Auteuil prévoit une baisse de 40 à 50% de sa collecte ISF (qui représentait environ 20% de la collecte totale), ce qui est considérable pour une organisation qui accompagne plus de 30 000 jeunes et familles.

2 / PHILANTHROPIE : LES AUTRES LEVIERS DE GENEROSITE

➤ Pour les « IFlables » : réduire son assiette imposable à l'IFI

➔ La donation temporaire d'usufruit

Le philanthrope donne, de son vivant, et pour une durée minimale de trois ans, l'usufruit d'un bien. Cela concerne tout type de bien procurant des revenus (portefeuille de valeurs mobilières ou bien immobilier générant des revenus locatifs...) au bénéfice d'un organisme d'intérêt général habilité à percevoir des donations. À la fin, le donateur peut choisir de prolonger sa donation ou de récupérer la pleine propriété de son bien.

La DTU présente de nombreux intérêts :

- Sur le plan fiscal, le bien donné sort – le temps de la donation - du patrimoine, allégeant ainsi le montant de l'IFI. Le montant de l'IR est également réduit puisque les revenus du bien ne sont plus perçus par le donateur mais sont perçus par l'organisme pour financer ses missions d'intérêt général.
- D'un point de vue pratique, la DTU permet de ne pas dessaisir définitivement le donateur de son bien et des revenus associés, et de ne pas léser ses éventuels héritiers.

➔ Et aussi : la donation en pleine propriété, la donation en nue-propriété...

➤ Pour les non-« IFlables » : quelles réductions d'impôt ?

➔ L'impôt sur le revenu

La Loi de Finances pour 2018 a maintenu le dispositif de réduction d'impôt pour les dons dans le cadre de l'Impôt sur le Revenu. Les dons à Apprentis d'Auteuil ouvrent droit à une réduction d'Impôt sur le Revenu correspondant à 75 % de la somme versée dans la limite d'un don de 537€ ; au-delà, à 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % du revenu net imposable. Tout excédent pourra être reporté les 5 années suivantes.

3/ LA JEUNESSE, UNE CAUSE QUI MOBILISE

En 2016, près de la moitié des donateurs assujettis à l'ISF (48%) avaient donné à des organismes œuvrant pour l'enfance et l'éducation. Un domaine qui arrivait en 3^{ème} position derrière la santé et la recherche médicale (63%) et l'aide aux plus démunis (60%)¹.

➤ **Apprentis d'Auteuil, acteur de référence auprès des jeunes et des familles en difficulté**

Depuis plus de 150 ans, Apprentis d'Auteuil accompagne les jeunes en difficulté à travers des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour les aider à trouver leur place dans la société.

La fondation s'est fixée quatre missions : **la protection de l'enfance, la lutte contre l'échec scolaire, l'insertion sociale et professionnelle et l'accompagnement à la parentalité.**



Apprentis d'Auteuil en chiffres

- ➔ **27 000** garçons et filles, accueillis de la naissance à 30 ans
- ➔ **5 500** familles fragilisées accompagnées dans leurs missions éducatives
- ➔ **230** établissements dans toute la France, métropolitaine et Outre-Mer
- ➔ **5 500** collaborateurs salariés qui œuvrent chaque jour au service des jeunes et des familles
- ➔ **5 300** bénévoles
- ➔ **195** partenaires internationaux dans **54** pays

¹ Baromètre ISF Don 2017 / Ipsos pour Apprentis d'Auteuil

➤ Investir ensemble pour donner sa chance à chaque jeune

Partenaires essentiels de notre action, les donateurs sont, depuis la création de la fondation, associés à son développement. Pour déployer son action et continuer d'entreprendre, près de 40% de ses ressources proviennent de partenaires privés, donateurs individuels et entreprises.

C'est ce soutien qui permet à Apprentis d'Auteuil de poursuivre son action, d'imaginer de nouveaux parcours personnalisés et de tester de nouvelles solutions pour maximiser les chances de chacun des jeunes accueillis par la fondation pour réussir sa vie d'adulte.

➤ Apprentis d'Auteuil, un interlocuteur expert en matière de philanthropie

Apprentis d'Auteuil met à disposition de ses donateurs les services d'une équipe de spécialistes en philanthropie et de juristes (notaires, clerks de notaires), dédiés à leur accompagnement sur les plans successoral, patrimonial et fiscal. Au total, plus de 40 personnes travaillent, partout en France, à la « relation bienfaiteurs », sur une offre large : philanthropie, libéralités, mécénat, dons de particuliers... Cette équipe a développé des programmes et des projets que les philanthropes peuvent s'approprier et les accompagne personnellement tout au long de leur démarche.

La fondation Apprentis d'Auteuil s'est aussi très tôt tournée vers les acteurs de la gestion de patrimoine et développe depuis quelques années des actions de sensibilisation et d'information. Les responsables du service philanthropie vont ainsi à la rencontre des banques et autres experts financiers afin d'apporter leurs témoignages sur les exigences des nouveaux philanthropes, mais aussi sur l'intérêt de travailler avec eux pour donner du sens à leur patrimoine tout en bénéficiant d'importants avantages fiscaux.



Plus d'informations sur :

www.apprentis-auteuil.org

[@AAuteuil](https://www.instagram.com/AAuteuil)

4/ L'INSERTION : DES DISPOSITIFS INNOVANTS

100 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans aucun diplôme².
1,7 millions de NEETS³.
1 jeune sur 4 de moins de 25 ans au chômage⁴.

Il est plus que jamais urgent d'aider les jeunes les plus vulnérables à trouver leur place sur le marché du travail et dans la société. Formations professionnelles, dispositifs co-construits avec des entreprises, programmes innovants... **Apprentis d'Auteuil accompagne les jeunes les plus éloignés de l'emploi vers une insertion sociale et professionnelle durable.**

Zoom sur **3 dispositifs innovants expérimentés par la fondation...**

➤ **L'Ouvre-Boîte, un accompagnement à l'entrepreneuriat**

- ➔ **En 2015, Apprentis d'Auteuil se lance dans une nouvelle aventure avec L'Ouvre-Boîte**, un incubateur destiné à accompagner les 18-30 ans pas ou peu qualifiés dans la création d'entreprise.
- ➔ Après une formation en management d'entreprise, **ces jeunes peuvent tester leur projet en situation réelle**, dans une boutique, un restaurant ou un lieu éphémère, où ils pourront vendre leurs produits ou offrir leurs services dans un modèle économique aux charges allégées. L'occasion pour eux de tester la fiabilité de leur projet, leurs motivations et de commencer à lever des fonds. S'en suit un accompagnement pendant 3 ans, entre coaching en gestion, marketing ou comptabilité, et tutorat avec un chef d'entreprise.
- ➔ Ce dispositif pilote s'essaime aujourd'hui dans différentes villes de France : Nantes, Paris, Lyon, Nice...

➤ **SKOLA, une formation au métier de la vente ... en boutique !**

- ➔ Pour lutter contre le chômage des jeunes éloignés de l'emploi, Apprentis d'Auteuil a lancé le programme SKOLA. Une formation innovante et d'excellence au métier de la vente-conseil, en situation réelle dans un concept-store.
- ➔ Des jeunes stagiaires peu ou pas qualifiés et sélectionnés sur le seul critère de la motivation sont **accueillis dans un concept-store pour une formation originale**. Au programme : apprentissage par le geste en boutique – en vendant les articles d'enseignes partenaires et modules théoriques dans l'arrière-boutique – avec des formateurs ou grandes marques du secteur. Résultats : un diplôme reconnu et une formation multi-dimensions aux techniques de vente, communication, savoir-être... Pour atteindre l'objectif d'insertion professionnelle, SKOLA propose aussi des ateliers dédiés à l'emploi, des rencontres avec des acteurs du recrutement, des tutorats avec des commerçants locaux...
- ➔ 80 % des jeunes de la première promotion de Marseille sont en poste aujourd'hui.
- ➔ **Lancé à Marseille en 2017, le programme SKOLA vient de commencer à Beauvais.**

² Cnesco, 2017

³ Dares, 2017

⁴ Insee, enquête Emploi, 2016

➤ « Les plombiers du numérique »

- ➔ Pour insérer rapidement les jeunes sans diplômes sur le marché de l'emploi, Apprentis d'Auteuil lance **une formation aux métiers opérationnels du numérique à Bordeaux** – en partenariat avec la fondation Impala Avenir et l'entreprise Sogetrel, et le soutien de la Nouvelle Aquitaine.
- ➔ D'une durée de 3 mois, cette formation vise à leur apprendre le métier de technicien déploiement fibre optique. En **alternant cours et mises en situation en entreprise**, les jeunes reprennent confiance en eux, deviennent autonomes dans leur métier et passent de l'échec scolaire à une voie offrant de véritables débouchés professionnels.
- ➔ **A l'issue de la formation, ces jeunes seront orientés vers un poste à pourvoir** chez Sogetrel et ses sous-traitants devenant ainsi acteurs du déploiement du très haut débit.

◀ La détresse d'une part grandissante de la jeunesse est **la plus grande injustice** de notre époque. Pour beaucoup, les jeunes sont devenus un problème de société alors qu'ils devraient en être la plus grande richesse.

Acteur engagé de la prévention et de la protection de l'enfance, Apprentis d'Auteuil développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour redonner aux **jeunes et aux familles fragilisés** ce qui leur manque le plus : la confiance. ▶

LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR



DEPUIS 1866